

Chronique italienne

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **10 (1881)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

où se sont passés (7) les jours de son enfance. Les villes défilent devant les yeux des émigrants. Ils arrivent au Hâvre qui est le lieu de leur embarquement. Ils ont encore le temps d'embrasser la terre d'Europe, car le vaisseau qui doit les emporter est en retard pour cause d'avaries. Enfin, le navire arrive. Ils voient sans frayeur les périls (13) qu'ils ont à courir en traversant le vaste Océan qui engloutit tant de victimes, car leur esprit est captivé par le regret, la douleur. Les voilà engagés sur la mer orageuse. Sans cesse, ils se retournent vers l'Europe (14) en poussant des soupirs déchirants. Le reverront-ils jamais le pays natal ? C'est là le secret du Tout-Puissant. Ils sont forcément obligés de s'en rapporter à sa sainteté et divine volonté.

Puissent-ils ne jamais se repentir d'avoir quitté la Suisse leur belle patrie.

Puissent-ils revoir un jour, au village natal, ceux que le départ a plongés dans les larmes et qui prient pour l'heureuse traversée des pauvres émigrants !

LUCIEN DESPOND.

Observations. — (1) *Voit* et *vue*, mots de la même famille trop rapprochés ; remplacer *voit* par *marque*. (2) Se diriger *vers* et non *sur*. (3) Répétition du verbe *doivent*. (4) Manque de précision, idée obscure ; l'Amérique a des beautés très réelles. On a sans doute voulu dire qu'elle exerce une sorte de fascination sur l'imagination vive de bien des jeunes gens qui espèrent s'y créer une vie facile, impossible dans leur austère patrie. (5) Longueur ; il faudrait : *Ils se font illusion*. (6) Au lieu de *vont*, *se rendent*. (7) participe *passé* variable, le pronom *se* étant complément direct ; même règle pour *se sont passés les jours* ; donc, l'accord est ici justifié. (8). Ce complément demande à être rapproché de *quittèrent*, il faut dire : *Nos émigrants quittèrent, avec des larmes de tristesse*, etc. (9). *S'accomplir* serait préférable. (10). Défaut de concision ; dire... *qu'ils ne se reverront plus...* (11). Mieux : *s'offre à eux*. (12) Répétition, *beau, belles*. Corriger ainsi : *ces merveilles*. (13). Manque de précision ; remplacer par : *Ils ne songent point aux périls*. (14). Dire : *vers les côtes d'Europe*.

A. R.

Chronique italienne

La Commission chargée d'examiner les manuscrits présentés au concours Coppino a jugé d'un mérite supérieur le livre de lecture présenté par le chevalier Maierotti, inspecteur scolaire de Spolète et de Foligno. Cet ouvrage intitulé : *Il Fanciullo dabbene* est divisé en quatre parties : un syllabaire, un premier et un second livre de lecture et un recueil de poésies pour l'enfance. Il est composé d'après les programmes officiels sur l'instruction élémentaire obligatoire, et est édité depuis le commen-

gement de l'année scolaire. Le nom de l'auteur est favorablement connu des amis de l'instruction.

Dans une série de réunions pédagogiques, présidées par l'illustre professeur Buggero Bonghi, la question mise à l'étude était *la liberté d'enseignement secondaire*.

Voici les conclusions admises :

1° L'autorisation de l'Etat est requise pour l'ouverture d'un institut privé; cette autorisation ne peut être accordée qu'aux conditions suivantes :

a) Que le local soit salubre.

b) Que celui qui doit diriger un établissement de ce genre soit de conduite morale et pourvu d'un titre scolaire témoignant de son aptitude.

2° L'examen de licence du gymnase sera supprimé et l'examen du lycée sera fait en présence d'une Commission nommée par l'Etat.

3° L'instituteur doit être pourvu de registres qui facilitent l'inspection de son école et la marche de son enseignement.

4° Des examens de promotions doivent s'y faire chaque année, et les résultats qu'y obtient l'élève doivent être présentés à la Commission d'Etat, afin qu'elle s'en aide dans le jugement du candidat.

5° L'instituteur privé peut exiger qu'un délégué royal assiste à ses examens de promotions

CONGRÈS

Question à traiter. — Dans quelles limites et d'après quelles méthodes faut-il enseigner la géographie dans les écoles normales en vue de l'enseignement de cette branche dans les écoles élémentaires ? Le congrès se résume par les propositions suivantes :

1° Que dans les écoles élémentaires la géographie physique soit enseignée par la méthode intuitive, en en faisant le centre de toutes les notions de sciences physiques et naturelles qu'il est utile et possible d'apprendre dans les écoles élémentaires.

2° Que dans les écoles magistrales, il y ait un maître spécial pour la géographie, et un cabinet géographique muni du matériel scientifique adopté récemment pour le meilleur enseignement de la géographie physique.

3° Que les élèves-maîtres soient spécialement exercés à ce genre d'enseignement dans les écoles élémentaires expérimentales annexées aux institutions magistrales.

4° Qu'on propage les bons manuels élémentaires de géographie, et que les écoles populaires soient convenablement fournies d'instruments propres à cet enseignement.

5° Que dans les écoles élémentaires inférieures, l'enseignement de la géographie soit restreint aux limites que lui permettent les circonstances.

6° Que les leçons de géographie soient données d'une manière plus explicite dans les écoles élémentaires,

II

De la meilleure organisation des écoles magistrales et rurales

Conclusion. — 1° Les écoles magistrales dont il est question doivent être proprement rurales et avoir un caractère de perfectionnement.

2° Le but déterminé de ces écoles doit être d'introduire dans les familles, par le moyen de l'école populaire, l'habitude de la lecture reconnue comme unique ou au moins comme meilleur moyen de faire acquérir aux jeunes gens des connaissances autodidactiques.

3° Elles ne doivent pas avoir plus de deux maîtres, y compris le directeur ou la directrice, outre le maître ou la maîtresse de l'école modèle.

4° Dans les endroits où il n'y en a pas encore, une école modèle ou élémentaire doit être adjointe aux écoles magistrales, aux frais du gouvernement, et placée sous la surveillance du directeur ou de la directrice.

5° Aux écoles magistrales de demoiselles qui sont en plus grand nombre que celles des jeunes gens, doit être ajouté un jardin d'enfants.

A. (Courrier italien.)



BIBLIOGRAPHIE.

I

La Revue Pédagogique

vient d'entrer dans la quatrième année de son existence.

Son succès croissant s'explique par l'intérêt qu'excite à notre époque le problème si délicat et si complexe de l'éducation catholique.

L'enfant d'aujourd'hui, c'est l'homme de demain, rendre l'enfant meilleur, c'est contribuer à élever dans un avenir prochain le niveau moral de la nation, c'est exercer par conséquent une influence appréciable sur les destinées de la patrie.

Editée à Paris par la librairie Ch. Delagrave, rédigée sous la direction de M. Cocheris, inspecteur général de l'Instruction publique, la *Revue pédagogique* a eu la bonne fortune de réunir, sur un terrain neutre, le concours de toutes les bonnes volontés, la collaboration des maîtres et des publicistes les plus autorisés. Le prix de l'abonnement (9 francs par an) la met à la portée de tous les instituteurs qui, grâce à elle, sont tenus au courant de tout ce qui intéresse l'enseignement primaire : méthodes, réformes, projets de lois, etc... Nous en conseillons vivement la lecture à MM. les membres de l'enseignement qui y trouveront toutes les lumières dont ils peuvent avoir besoin sur les questions scolaires.

II

L'*Ambrosius*, cette petite revue mensuelle qui paraît à Donauwörth au prix de 3 fr. 75 cent. d'abonnement annuel, vient d'élargir son programme en y faisant entrer non plus seulement les intérêts spirituels de l'enfance, mais encore celui du sacerdoce.

